



F O N D A T I O N
Hôpitaux de Paris
Hôpitaux de France
Reconnue d'utilité publique
Mieux vivre l'hôpital,
c'est aussi guérir.

Paris, le 2 mai 2011

La Présidente

Madame, Monsieur,

Depuis 14 ans déjà, la Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France contribue activement à l'amélioration de la vie des personnes âgées à l'hôpital.

L'évolution de notre société et l'allongement de la durée de vie placent les établissements de gériatrie face à de nombreux défis pour permettre aux personnes malades de vivre la fin de leur vie dans la dignité.

Si le maintien de l'autonomie et du lien familial et social est primordial tant pour les patients que pour les personnels soignants, vous êtes encore bien souvent confrontés à la douleur de vos résidents.

En 9 ans, grâce à « Plus de Vie », 689 projets ont permis de financer des actions de prise en charge de la douleur : coussins et matelas anti-escarres, pompes d'auto-analgésie contrôlée, pousse-seringue, compresses antalgiques...

C'est pourquoi je souhaite que la Fondation continue à soutenir les projets qui permettront une meilleure prise en charge de la douleur dans toutes ses dimensions.

Si vous partagez comme nous cette conviction, je vous invite dès à présent à remplir le dossier ci-joint et à nous le retourner. Le Comité d'Orientation de la Fondation se réunira en novembre 2011 pour procéder à son examen.

Votre implication et la fidélité de nos donateurs sont les seuls moyens dont nous disposons pour répondre au plus grand nombre de demandes possible et nous vous remercions par avance de vos réponses.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Bernadette CHIRAC